

SEJOUR SNU JUILLET 2023 CHATEAU DES VAUX – 28240 SAINT-MAURICE-SAINT-GERMAIN

Le centre

Le centre est géré par l'association des apprentis orphelins d'Auteuil. Il est situé à 4 km de La Loupe en limite de trois Régions naturelles : le Perche, la Beauce et le Thymerais. Le château est au centre du domaine de 120 hectares. Aux pieds du château ont été implantés les bâtiments nécessaires au fonctionnement de la Maison Notre-Dame : foyers, bâtiments d'enseignement et équipements sportifs.

L'ensemble des jardins s'étend sur 2 hectares : jardin à la Française, jardin à l'Anglaise, mosaïculture, le cadre est favorable aux pratiques extérieures. Une visite virtuelle 360° est possible à l'aide du lien suivant : <https://www.vip-studio360.fr/galerie360/visites/vv-apprentis-d-auteuil/vv-apprenti-d-auteuil-c.html>



L'équipe

L'équipe d'encadrement se compose de 21 personnels dont l'objectif est de mettre en œuvre le projet pédagogique du centre. Issus de divers horizons, tous ont en commun une expérience de l'animation de groupes et une envie de vivre cette belle aventure SNU.

Chef du centre : Redouane BOUSSETTA

« Garant du respect de la finalité du séjour et de la pédagogie mise en œuvre, le chef de centre assure le bon déroulement du séjour avec l'apport d'une équipe pluridisciplinaire ». 33 ans, Conseiller technique départemental de Rugby, diplômé d'un BPJEPS et d'un DEJEPS. Il a été directeur adjoint sur le séjour du SNU en 2021 et chef de centre sur les deux séjours de 2022.

Adjointe encadrement : Tatiana HADBI

45 ans, titulaire d'un Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur Loisir Sportif, elle est très investie dans les actions auprès des jeunes notamment pour le Raid Aventure lors des rapprochements jeunesse/police. Elle a été directrice adjointe à l'encadrement en 2022.

Adjointe pédagogique : Annabelle PETIT

36 ans, CPE dans un lycée de Nogent le Rotrou, Annabelle est aussi réserviste de la gendarmerie. Elle participe à sa 3ème année dans l'encadrement s'un séjour du SNU.

Référent sanitaire : Charlène TRIOREAU

20 ans, en deuxième année d'infirmière, elle a été assistante sanitaire l'an passé sur le séjour du SNU.

4 cadres de compagnie et 13 tuteurs de maisonnées viennent compléter l'encadrement des jeunes volontaires.

Le programme

Le programme est organisé autour des notions d'engagement et de mémoire. Au cours du séjour, des ateliers avec des professionnels transmettant les valeurs de la République, de l'environnement, de la culture seront mis en place. Ils rencontreront de nombreuses personnes engagées dans le monde associatif et les métiers des corps en uniforme.

Le patrimoine local sera valorisé à travers le Maquis de Plainville, la ville de Chartres et Jean Moulin.



INFORMATIONS IMPORTANTES

Aspects médicaux

Concernant les passages possibles chez le médecin : Penser à joindre l'attestation des droits «carte vitale» des parents (si parents séparés : l'attestation du parent auquel le jeune est rattaché). Même si le jeune a sa propre carte vitale, les droits sont souvent sur la carte des parents. De ce fait, l'attestation des droits des parents est nécessaire pour une prise en charge des frais médicaux.

Voici donc les éléments importants à donner à votre enfant

- **Fiche sanitaire correctement remplie**
- **Ordonnance en cas de traitement médical (même des dolipranes)**
- **Copie de la carte d'identité**
- **Identifiant et code accès à l'espace personnel SNU**

Pensez à compléter dans l'espace SNU les autorisations de droit à l'image afin que vous puissiez voir votre enfant durant les activités.

Information aux représentants légaux concernant les assurances et le règlement intérieur

Rappel règlement intérieur du séjour de cohésion SNU (extraits du règlement SNU national). Il est interdit d'introduire ou de détenir dans le centre tout produit toxique ou inflammable ainsi que tout objet dangereux, par nature ou par destination. Tout manquement est sanctionné. L'Etat décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradation des effets, matériels et objets de valeur personnels. Nous avons souscrit une assurance pour chacun des jeunes volontaires, mais nous vous recommandons de souscrire une assurance « responsabilité civile individuelle ».

Contactez votre enfant

Votre enfant aura un accès limité à son téléphone portable sur des plages horaires repérées. Vous pouvez suivre les activités quotidiennes du séjour grâce à internet :

www.snu28.fr

ou nous contacter par mail à contactsnu28@gmail.com

ou instagram [snu_28](https://www.instagram.com/snu_28)

Le trousseau

Une tenue commune remise le premier jour du séjour est fournie à chaque volontaire et comporte :

- 1 coupe-vent • 1 sweat mixte • 1 pull hiver • 1 pantalon • 2 tee-shirts
- 2 polos • 1 ceinture • 1 petit sac • 1 casquette • 1 short de sport

Le trousseau personnel de chaque volontaire doit prévoir au minimum :

VÊTEMENTS QUOTIDIENS

1 paire de chaussures	
2 paires de chaussures de sport (dont une blanche pour le port de la tenue SNU) *	
1 maillot de bain avec une serviette supplémentaire	
1 ou 2 shorts de sport foncé LONG	
1 pantalon de sport (Jogging)	
2 pantalons tout usage notamment un jean bleu foncé	
6 tee-shirts	
2 pyjamas	
2 pulls chauds	
Au moins 7 paires de chaussettes dont chaussettes de sport *	
Au moins 7 sous-vêtements (slips, culottes et/ou soutiens) *	

NECESSAIRE DE TOILETTE

1 savon	
1 shampoing	
1 déodorant	
1 brosse à dents et 1 dentifrice	
1 peigne ou brosse à cheveux	
2 gants de toilette	
2 serviettes de toilette	
1 filet à linge	
De la lessive à main	

IMPORTANT

1 lampe torche (style frontal par exemple)	
1 gourde	
1 sac à dos	
1 cahier ou carnet	
1 trousse avec du matériel pour écrire	
1 cadenas (à code si possible)	
1 montre (car pas de téléphone durant les activités)	
1 paire de lunettes de soleil	
1 crème solaire	

